

First Phosphate termine son programme de forage intercalaire

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec--(Newsfile Corp. - 31 mars 2026) - First Phosphate Corp. (CSE : PHOS) (OTCQX : FRSPF) (OTCQX ADR : FPHOY) (FSE : KD0) (« **First Phosphate** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer l'achèvement de son programme de forage intercalaire lancé le 21 octobre 2025 sur sa propriété Bégin-Lamarche au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec.

La campagne de forage a confirmé une minéralisation étendue et continue à travers l'horizon existant de l'estimation initiale des ressources. Le programme de forage a également recoupé deux nouveaux intervalles phosphatés situés dans la zone Nord et dans la zone Sud, sur le côté est de la zone minéralisée existante. Un programme additionnel de 10 000 mètres de forage ciblé a été ajouté au programme initial de 30 000 mètres afin de mieux définir ces nouveaux intervalles ainsi que de tester une minéralisation additionnelle en profondeur dans différents secteurs des zones Nord et Sud.

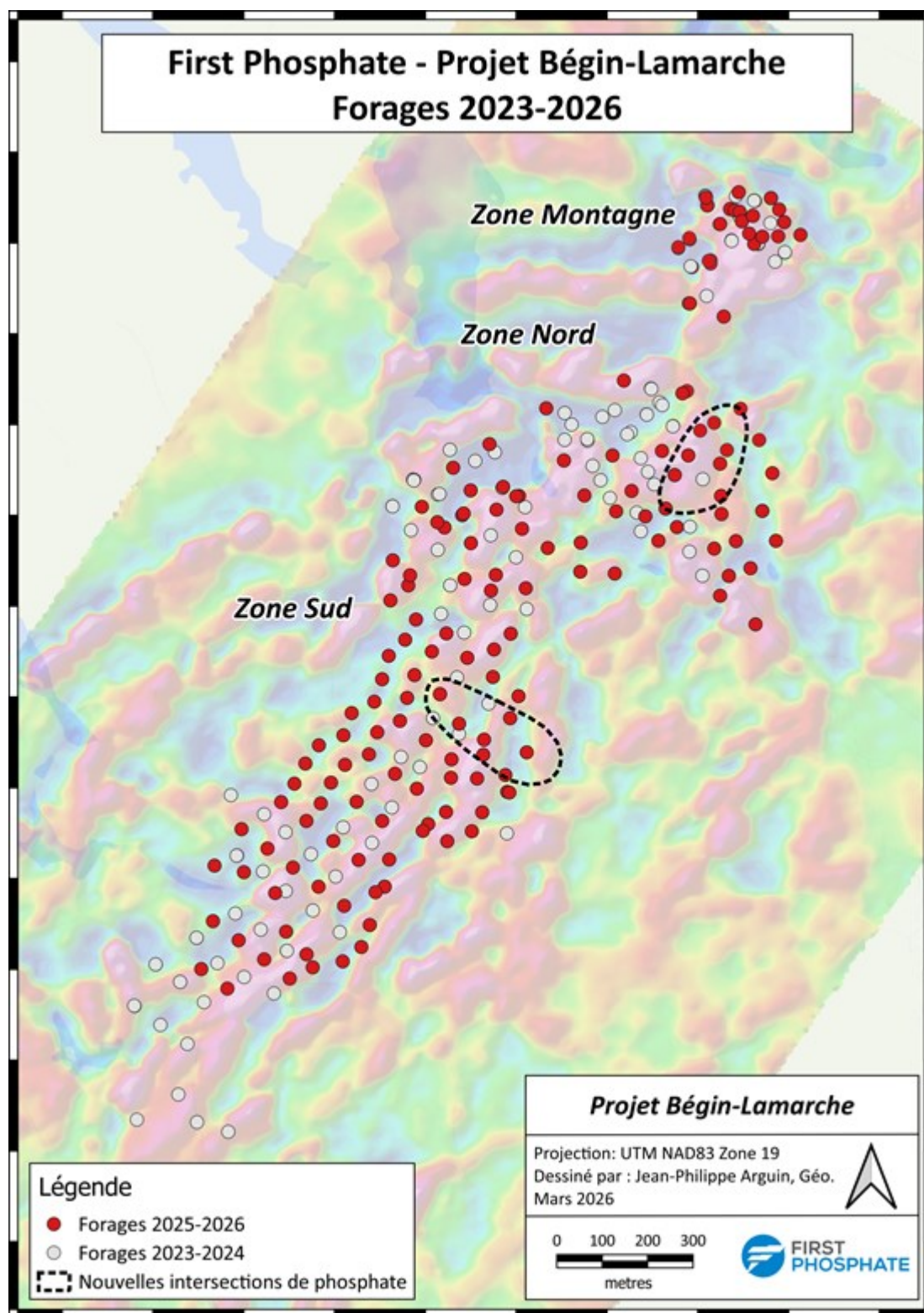
La Société traite actuellement l'ensemble des résultats de forage provenant de sa campagne initiale et de son programme élargi, pour un total d'environ 40 000 m, dans le but de mettre à jour son modèle géologique pour la propriété Bégin-Lamarche au cours des prochaines semaines.

« Nous avons été en mesure de découvrir et de développer un modèle géologique robuste de la propriété Bégin-Lamarche en environ 3,5 ans », a commenté Gilles Laverdière, géologue en chef de First Phosphate. « Une progression aussi rapide depuis la découverte initiale reflète la continuité exceptionnelle de la minéralisation phosphatée et l'efficacité de notre approche d'exploration. »

La Société annonce également que Gilles Laverdière prendra sa retraite à titre de géologue en chef après 48 années de service dévoué à l'industrie minière. Un membre actuel de l'équipe, Steeve Lavoie, géo., assumera le rôle de géologue en chef. Steeve compte plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie de l'exploration minérale et a travaillé tout récemment chez Mines Agnico Eagle avant de se joindre à First Phosphate en novembre 2025.

« Je tiens à remercier Gilles Laverdière pour son dévouement envers First Phosphate et le projet Bégin-Lamarche depuis sa découverte initiale et pour avoir bâti les solides bases de notre exploration, » a déclaré John Passalacqua, chef de la direction de First Phosphate. « Plus important encore, nous tenons à remercier Gilles d'avoir retardé sa retraite jusqu'à ce qu'il puisse mener Bégin-Lamarche jusqu'à la définition complète de ses ressources et à sa modélisation géologique. Gilles est un homme d'un dévouement remarquable et un véritable modèle pour l'industrie. »

La Société annonce aussi aujourd'hui l'octroi de 300 000 options d'achat d'actions incitatives (les « Options ») à Steeve Lavoie, conformément aux modalités du régime global d'intéressement à base d'actions de la Société. Chaque Option a un prix d'exercice de 0,98 \$ et expire le 29 décembre 2028, avec une acquisition de 25 % tous les 6 mois pendant deux ans à compter de la date d'attribution. Tous les titres émis conformément aux attributions d'Options sont soumis à une période de détention obligatoire de quatre mois plus un jour.



First Phosphate - Projet Bégin-Lamarche Forages 2023-2026

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :
https://images.newsfilecorp.com/files/8917/290492_6f0c67a66464a9c8_001full.jpg

Personnes qualifiées

L'information scientifique et technique relative à First Phosphate contenue dans le présent communiqué de presse a été examinée et approuvée par Gilles Laverdière, P.Geo., géologue en chef de First Phosphate, et Steeve Lavoie, P.Geo., directeur de la géologie de First Phosphate, qui sont des personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »).

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate (CSE : PHOS) (OTCQX : FRSPF) (OTCQX ADR : FPHOY) (FSE : KD0) est une société d'exploration et de développement minier ainsi qu'une société de technologies propres consacrée à la création et à la relocalisation en Amérique du Nord d'une chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, de la mine au marché, pour la production de batteries LFP. Les marchés visés comprennent le stockage d'énergie, les centres de données, la robotique, la mobilité et la sécurité nationale.

La propriété phare Bégin-Lamarche de First Phosphate, située au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, au Canada, représente une rare ressource nord-américaine de phosphate igné produisant un phosphate de haute pureté caractérisé par de très faibles niveaux d'impuretés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Bennett Kurtz

Chef de la direction financière et chef de l'administration

bennett@firstphosphate.com

Tél. : +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate :

X : <https://x.com/FirstPhosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

Information prospective et mise en garde

Le présent communiqué contient certaines déclarations pouvant être considérées comme de « l'information prospective ». Toute déclaration portant sur des prédictions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses, événements futurs ou rendement futur (souvent, mais pas toujours, au moyen d'expressions telles que « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est prévu », « anticipe », « n'anticipe pas », « prévoit », « budget », « planifié », « prévisions », « estime », « croit » ou « a l'intention », ou de variantes de tels mots et expressions, ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles de » ou « seront » pris, se produire ou être atteints) ne constituent pas des énoncés de faits historiques et peuvent constituer de l'information prospective. Plus particulièrement, il s'agit notamment de l'octroi du financement GPI aux termes de l'accord de contribution conclu avec Ressources naturelles Canada et du projet financé dans ce cadre, y compris les plans de la Société visant à bâtir et à relocaliser en Amérique du Nord une chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, de la mine au marché, pour les batteries LFP. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne constituent pas des garanties de rendement futur et les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives. Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux anticipés dans les déclarations prospectives comprennent notamment les succès en matière de développement et d'exploration, la disponibilité continue de capitaux et de financement, ainsi que la conjoncture économique, commerciale ou du marché en général. Ces déclarations reposent sur un certain nombre d'hypothèses, notamment des hypothèses concernant les conditions générales des affaires et de l'économie; l'absence de perturbations importantes affectant les activités de la Société ou d'incapacité à accéder aux intrants nécessaires au projet; l'obtention des permis et le développement des projets conformément aux attentes de la Société; l'exactitude des estimations actuelles des ressources minérales de la Société et des résultats des essais métallurgiques; certaines hypothèses de prix pour le P_2O_5 et le Fe_2O_3 ; le fait que l'inflation et les prix des intrants des projets de la Société demeurent approximativement conformes aux niveaux anticipés; le maintien des relations de la Société avec les Premières Nations et les autres parties autochtones conformément à ses attentes; le maintien des relations de la Société avec les autres partenaires tiers et fournisseurs conformément à ses attentes; et des relations et mesures gouvernementales conformes aux attentes de la Société. Les investisseurs sont avisés que de telles déclarations ne constituent pas des garanties de rendement futur et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux projetés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive à l'information prospective contenue dans le présent communiqué. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ses déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable. Toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué est expressément visée par les présentes mises en garde.



Pour consulter la version originale de ce communiqué de presse, visitez le <https://www.newsfilecorp.com/release/290492>